



COMMUNE D'AUDERGHEM

Service Environnement

DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

LISTE DES DOCUMENTS ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES À FOURNIR

- | | |
|--|----------|
| 1. Demande de certificat de classe 1A ou 1B
(à introduire auprès de Bruxelles Environnement) | en 7 ex. |
| 2. Demande de permis d'environnement de classe 1A ou 1B
(à introduire auprès de Bruxelles Environnement) | en 7 ex. |
| 3. Demande de permis après certificat de classe 1A ou 1B
(à introduire auprès de Bruxelles Environnement) | |
| - sans changement par rapport à la demande de certificat | en 3 ex. |
| - avec changement par rapport à la demande de certificat | en 7 ex. |
| 4. Demande de permis d'environnement de classe 2 « public » ou 1D
(à introduire auprès de Bruxelles Environnement) | en 7 ex. |
| 5. Demande de permis d'environnement de classe 2
(à introduire auprès du service environnement de l'Administration communale) | en 1 ex. |
| 6. Demande de déclaration préalable d'environnement de classe 3
(à introduire auprès du service environnement de l'Administration communale) | en 1 ex. |
| 7. Attestation + plan cacheté du SIAMU (pompiers)
(relatif aux installations classées concernées)
<u>SIAMU</u> : Avenue de l'Héliport 11 à 1000 Bruxelles 02/208.84.30 | en 1 ex. |
| 8. PLANS comprenant : | en 3 ex. |
| - Plan de localisation (1/5000) – type Google Maps ou plan cadastral | |
| - Plan d'implantation des installations classées (1/200) | |

**LES PLANS DOIVENT ETRE NUMEROTES UNIQUEMENT DE LA
MANIERE SUIVANTE : 1/X, 2/X,..., X/X.
ET FOURNIS AU FORMAT A2 MINIMUM.**

Ils reprennent les mentions suivantes :

- Nom du demandeur
- Adresse de la demande
- Objet de la demande
- Date
- Signature